



FRANCE INITIATIVE

**CONFERENCE DE PRESSE
10 MAI 2010**

DOSSIER DE PRESSE



Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr



FRANCE INITIATIVE



CONFERENCE DE PRESSE

10 MAI 2010

SOMMAIRE

- **Communiqué de presse du 10/05/2010 sur l'Université**
- **Fiche 1 : les partenariats au cœur du développement de France Initiative**
- **Fiche 2 : Partenariat avec Hammerson**
- **Fiche 3 : Partenariat avec Total**
- **Fiche 4 : Partenariat avec BNP-Paribas**
- **Communiqué de presse du 04/05/2010 sur le prix France Initiative Entreprendre Ville et Quartier**
- **Rapport annuel 2010**



FRANCE INITIATIVE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 10 mai 2010

Les entreprises s'engagent de plus en plus au sein De France Initiative, premier réseau d'appui à la création d'entreprise

Le premier réseau associatif d'appui et de financement de la création d'entreprises vient de tenir son Université à Talmont-Saint-Hilaire (Vendée), les 6 et 7 mai. Au centre des débats : l'implication des grandes entreprises et des PME dans l'appui apporté aux créateurs d'entreprises.

L'Université de France Initiative a réuni plus de 350 personnes venues de toute la France, outre-mers compris, pendant deux jours, en présence de Jacques Auxiette, président du Conseil régional des Pays de la Loire.

- Comment impliquer davantage d'entreprises dans l'appui apporté dans les territoires à la création-reprise d'entreprise ?
- Celle-ci, qui relève pour l'essentiel de politiques publiques (nationales, régionales ou locales) peut-elle faire une place plus grande aux acteurs privés, aux grandes entreprises, mais également aux PME et TPE ?
- Quels sont les bons leviers sur lesquels s'appuyer pour inciter davantage des entreprises à devenir acteur du développement économique local ?

Voici quelques-unes des questions sur lesquelles dirigeants d'entreprises et représentants des plateformes ont longuement débattu.

Près de 500 partenariats locaux existent déjà entre des grandes entreprises et des plateformes France Initiative. Par ailleurs près de **5 000 partenariats ont été noués avec des PME et des TPE.** Parmi elles, figurent plus de 2 000 entreprises qui ont été aidées par les plateformes au moment de leur création. Les formes de cet appui sont extrêmement variées : contribution aux budgets ou aux fonds de prêts, partenariats opérationnels, apport de compétences ou d'expertises, participation aux comités d'agrément qui attribuent les prêts d'honneur ou parrainage des nouveaux chefs d'entreprise.

Ces nombreux rapprochements qui s'opèrent sur le terrain sont facilités par des partenariats nationaux. Lors de l'Université, deux nouveaux partenariats ont été signés par Bernard Brunhes, président de France Initiative :

- avec **Total (Développement Régional)**, notamment autour d'un soutien à l'export et au développement international des TPE ;
- avec **Hammerson France**, société foncière filiale d'un groupe européen qui possède et exploite des centres commerciaux de centre-ville et qui engage un rapprochement de ces centres des plateformes des territoires concernés.

D'autres rapprochements sont en cours : le partenariat avec la **SNCF** doit être signé prochainement. Par ailleurs, **BNP-Paribas** vient de rejoindre France Initiative pour faciliter des rapprochements locaux entre plateformes et agences bancaires au bénéfice des porteurs de projets. Un autre établissement financier devrait rejoindre le mouvement : la **Banque Postale**.

3

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr

15 000 entreprises aidées en 2009

Parmi les facteurs clés de ces rapprochements avec les entreprises, la **place de premier réseau associatif d'appui à la création d'entreprises qu'occupe France Initiative** représente un formidable atout.

En 2009, France Initiative a aidé à faire naître 15 000 entreprises. **Au cours des 5 dernières années, ce sont plus de 65 000 entreprises qui ont été accompagnées**, soit une croissance de 38% en cinq ans et de 10% cette année.

S'agissant des financements, France Initiative a accordé **133 millions d'euros de prêts d'honneur** en 2009, dont 109 M€ sur les fonds de prêts des plateformes et 24 M€ au titre du nouveau dispositif Nacre, mis en place par l'Etat et la Caisse des Dépôts au bénéfice des chômeurs créateurs. L'ensemble de ces prêts à taux zéro ont enclenché **800 millions d'euros** de prêts bancaires.

Autre atout pour les entreprises : l'ancrage territorial de France Initiative. A travers ses 245 plateformes, France Initiative couvre l'ensemble du territoire tout en étant très proche à la fois des porteurs de projets et de l'ensemble des acteurs du développement économique local, au premier rang desquels figurent les collectivités locales.

En tout, l'action de France Initiative a ainsi permis l'injection dans les nouvelles entreprises de **930 millions d'euros de crédit en 2009**, qui ont bénéficié aux économies locales. C'est ainsi que se sont créés ou maintenus **33 450 emplois** dans l'immédiat et que plusieurs dizaines de milliers ont pu être créés dans la foulée.

Autre caractéristique qui intéresse au premier chef les entreprises : **la place occupée dans le modèle France Initiative par le bénévolat économique.** **14 200 bénévoles** (chefs d'entreprise, cadres, experts-comptables, avocats....) sont mobilisés dans les plateformes, non seulement dans les instances des associations, mais aussi dans l'appui direct apporté aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises. Leur apport est pour beaucoup dans le très bon taux de pérennité des entreprises soutenues par les plateformes France Initiative qui est de 87% en troisième année, très largement supérieur à la moyenne nationale.

France Initiative a 25 ans

France Initiative Réseau, devenu France Initiative en 2007, a été créé en avril 1985. **Depuis ses débuts, elle a aidé plus de 100 000 entrepreneurs.** Son modèle de départ reste plus que jamais d'une très grande actualité, notamment en période de crise et dans la relance. Il consiste à permettre à des personnes qui ne disposent pas de fonds propres suffisants de **créer leur entreprise (ou d'acquérir une entreprise existante) grâce un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie personnelle exigée, et grâce à un accompagnement personnalisé.** Le passage par une plateforme permet au porteur de projet de disposer d'un plan de financement satisfaisant dans la mesure où sa labellisation « France Initiative » facilite ensuite l'accès à un financement bancaire.

*N°1 du microcrédit professionnel en France, France Initiative est le **premier réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.***

*Ses 245 plateformes partagent un mode d'intervention commun qui repose sur le **renforcement des fonds propres** des créateurs d'entreprises : c'est la raison d'être du prêt d'honneur, à taux zéro et sans garanties exigées.*

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès du créateur à un financement bancaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont. Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

*Les plateformes France Initiative réunies dans un **mouvement national** partagent une **Charte qualité**, concrétisée dans une norme NF X 50-771 qui décrit leur référentiel métier et des **valeurs communes**, transcrites dans une Charte éthique.*

CHIFFRES CLES 2009 FRANCE INITIATIVE

- **15 000** créations ou reprises d'entreprises financées (+ 10%)
- Depuis 2005, **65 200** créations ou reprises financées
- **14 050** prêts d'honneur engagés
- **133 M€** de prêts d'honneur engagés (+ 28%) : 109,3 M€ sur les fonds de prêts des plateformes (+ 6%) et 24 M€ au titre de Nacre
- **798 M€** de prêts bancaires associés aux interventions financières des plateformes, dont 741.8 M€ associés aux seuls prêts d'honneur (+ 22%), avec un effet de levier de 7
- **7 800 €** : montant moyen du prêt d'honneur
- **33 450** emplois créés ou maintenus à la création ou à la reprise (+ 6%)
- **1 273 €** : coût moyen d'un emploi créé, dont 138 € pour l'Etat
- **87 %** : taux de pérennité à 3 ans des entreprises aidées
- **46 000** chefs d'entreprises en cours d'accompagnement
- **14 200** bénévoles dont **4 600** parrains
- **8 200** parrainages de chefs d'entreprise
- **611** permanents dans les plateformes France Initiative (équivalents temps plein)

Parmi les entrepreneurs financés :

- **63%** de chômeurs
- **34%** de femmes (+ 2%)
- **23%** de jeunes de moins de 30 ans

Parmi les projets financés :

- **4 455** reprises d'entreprises
- **493** interventions en développement (prêt d'honneur de croissance)
- **211** interventions en transition (difficultés passagères)
- **Plus de 300** créations d'entreprise technologiques innovantes financées
- **Près de 400** créateurs d'entreprise dans des quartiers politique de la ville



FRANCE INITIATIVE



Fiche 1

Le développement des partenariats avec les acteurs publics et privés, au cœur du modèle France Initiative

Depuis 25 ans, l'action de France Initiative repose très largement sur un modèle partenarial, associant prioritairement des acteurs publics que sont les collectivités locales et les régions, la Caisse des Dépôts, l'Etat et les fonds européens, et des acteurs privés que sont les banques et les entreprises.

A l'heure où les budgets publics sont fortement contraints, France Initiative veut ouvrir de nouvelles passerelles pour que les grandes entreprises et les PME s'engagent plus fortement dans l'appui aux créateurs ou aux repreneurs d'entreprise.

Plusieurs raisons stratégiques poussent les entreprises à s'intéresser de près à l'appui à apporter à la création ou à la reprise d'entreprise via France Initiative :

- Disposer pour leur propre développement d'un environnement économique et social vivant et dynamique ;
- Développer des réseaux de sous-traitants ;
- se positionner comme un acteur du développement économique local et de l'emploi dans une approche d'intérêt général ;
- Nouer en amont des partenariats utiles pour leurs propres opérations de revitalisation des territoires ;
- S'appuyer sur des acteurs reconnus pour développer leur propre politique de ressources humaines ou leur politique d'essaimage ;
- Mobiliser leurs cadres dans l'appui apporté directement aux créateurs (participation aux comités d'agrément des plateformes, parrainage de créateurs...);
- Assumer sous cette forme tout ou partie de leur responsabilité sociétale et participer à des politiques d'intérêt général telles que l'encouragement à la création d'entreprises dans les quartiers sensibles ou l'appui aux créateurs d'éco-activités ou d'entrepreneurs intégrant le développement durable comme une composante de leur projet ;
- Nouer des relations étroites avec les autres acteurs économiques du territoire d'implantation, en particulier avec les élus locaux.

Fiche 2

Partenariat France Initiative – Hammerson France

Hammerson France vient de signer un partenariat national avec France Initiative qui va se concrétiser par des rapprochements locaux entre les centres commerciaux du groupe et les plateformes des territoires concernés.

Hammerson France est la filiale d'un groupe d'investissement, de développement et de gestion immobilière, coté au London Stock Exchange et à l'Euronext Paris, développant ses activités au Royaume-Uni et en France. Il s'agit d'une des premières foncières européennes avec un patrimoine valorisé à 5,8 milliards d'euros au 31 décembre 2009, composé de 1,6 million de m² de commerces au Royaume-Uni et en France et de plus de 170 000 m² de bureaux à Paris et à Londres. Le portefeuille d'Hammerson France est valorisé à près de 2 milliards d'euros au 31 décembre 2009.

Hammerson France possède et gère notamment 7 centres commerciaux de taille régionale : Italie 2 (Paris 13ème), Bercy 2 (Charenton le Pont), Les 3 Fontaines (Cergy Pontoise), Espace Saint Quentin (Saint-Quentin-en-Yvelines), O'Parinor (Aulnay-sous-Bois), Place des Halles (Strasbourg) et Grand Maine à Angers.

Le partenariat Hammerson avec France Initiative s'inscrit à la fois au niveau national et au niveau local.

Au niveau national, Hammerson participe aux réflexions du réseau sur le lien entre créateurs, grandes entreprises et croissance économique. Au niveau local, tous les centres commerciaux Hammerson adhèrent à la plateforme France Initiative de leur territoire, dont ils abondent financièrement le fonds de prêt, participent aux comités d'engagements (jury), jouent le rôle de parrain (accompagnateur/coach) de créateurs. En outre, des événements spécifiques (journées de la création d'entreprise, etc,...) sont également programmés au sein des centres.

Enfin, nombre des créateurs soutenus sont des commerces ou des sociétés de services qui peuvent demain devenir locataires ou prestataires de centres Hammerson.

Cet engagement d'Hammerson auprès de France Initiative traduit la volonté de l'entreprise de s'investir concrètement dans la mise en œuvre d'une stratégie de responsabilité sociale et environnementale au niveau local et au niveau national. Depuis plus de dix ans, Hammerson mène une politique de responsabilité sociale et environnementale au travers d'actions concrètes menées au sein des territoires sur lesquels sont implantés ses centres commerciaux. Ces actions ont notamment pour but de soutenir l'attractivité et le potentiel de développement des sites qui accueillent les centres commerciaux Hammerson, en y favorisant notamment la création d'entreprise. En effet, la création d'entreprise est le principal indicateur de la vitalité économique d'un territoire, révélateur de la confiance, de l'énergie, de l'inventivité de ses acteurs, et de leur capacité d'investissement.



FRANCE INITIATIVE



Fiche 3

Partenariat France Initiative – Total Développement Régional

TOTAL Développement régional a signé une convention de partenariat avec France Initiative, à l'occasion de l'Université du mouvement, le 6 mai 2010.

TOTAL Développement régional (TDR) est une structure du groupe TOTAL dédiée à l'accompagnement des projets de création d'entreprises, de reprise ou de développement d'activités dès lors qu'elles sont génératrices d'au moins 5 emplois. **Cette structure agit en partenariat avec des acteurs du développement économique local dont, depuis plusieurs années, des plateformes France Initiative.** Son aide prend notamment la forme de prêts à taux zéro.

Depuis sa création, TDR a ainsi accompagné plus de 3 000 PME. TOTAL souhaite poursuivre son action en faveur de la création et de la reprise d'entreprise comme un élément de sa stratégie territoriale, tant en France qu'à l'étranger, avec pour objectif d'améliorer « son acceptabilité » par les populations, les partenaires et les décideurs locaux. Sur les territoires où le groupe est implanté, TOTAL génère des contraintes par la taille des emprises foncières et par les risques industriels représentés. En contrepartie, le groupe s'engage comme un acteur du développement économique de ces territoires.

Le partenariat national va permettre de donner un cadre général à ces coopérations existantes et de leur donner une dynamique nouvelle.

Parmi les axes de coopération figurent :

- Des actions communes contribuant au développement économique local par le biais d'interventions articulées entre TOTAL Développement Régional et les plateformes France Initiative au profit de porteurs de projets qui pourront bénéficier de deux prêts complémentaires ;
- Des actions de revitalisation des territoires où le groupe exerce ses activités ;
- Une collaboration à l'international, notamment pour participer ensemble au montage de plateformes dans des pays intéressant les deux parties ;
- La mise à disposition des TPE aidées par les plateformes France Initiative des dispositifs d'accompagnement à l'exportation et au développement international des TPE ;
- La mise à disposition par TDR pour les TPE aidées par les plateformes France Initiative de son dispositif d'appui technologique et de partage de savoir-faire ;
- Le soutien apporté par des plateformes aux projets de création d'entreprise des personnels de TOTAL.

Fiche 4

Partenariat BNP Paribas – France Initiative

BNP Paribas devient partenaire de France Initiative. La convention a été signée le 29 avril par François Villeroy de Galhau, directeur du réseau France de BNP Paribas, et Bernard Brunhes, président de France Initiative.

L'objectif de ce partenariat est de faciliter l'accès des porteurs de projet :

- à un réseau national qui pourra les accompagner dans la structuration de leur dossier de création/reprise et pendant les premières années de leur création/reprise ;
- à un prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie personnelle, renforçant leur apport personnel et leur facilitant l'accès à des prêts bancaires pour leur entreprise.

Le partenariat entre BNP Paribas et France Initiative repose sur **l'intégration de collaborateurs de la banque** (expert crédit, responsable clientèle professionnels et entrepreneurs,...) **au sein des comités d'agrément des plateformes France Initiative** et sur la **participation au budget de fonctionnement de ces plateformes**. Il se déclinera au plan régional et local par un rapprochement entre les entités de BNP Paribas et les plateformes.

Pour France Initiative, le partenariat avec l'un des plus grands réseaux bancaires conforte le rôle d'accès au crédit bancaire pour les créateurs et repreneurs d'entreprise que jouent les plateformes.

Ce partenariat s'intègre par ailleurs pleinement dans la stratégie de BNP Paribas qui consiste à soutenir le crédit aux PME et TPE et accompagner tous les porteurs de projets.

Pour le crédit d'investissement : BNP Paribas met à la disposition des TPE, PME indépendantes et des professionnels une enveloppe totale de nouveaux crédits à moyen et long terme de 7 milliards d'euros pour l'année 2010, dans le cadre d'un accompagnement de la reprise.

Pour le crédit de trésorerie : BNP Paribas s'est engagé à mettre à la disposition des TPE une enveloppe de 150 millions d'euros destinée à financer de nouveaux crédits de trésorerie, d'un montant unitaire maximum de 25 000 euros. La banque s'est également engagée dans les délais de décision.

Pour les fonds propres des PME : en août dernier, BNP Paribas a triplé l'enveloppe consacrée au renforcement des fonds propres et quasi-fonds propres des PME en la portant, dans les 12 mois qui viennent, de 50 à 150 millions d'euros.

Enfin, pour renforcer la proximité avec les PME-TPE, BNP Paribas ouvrira en 2010 60 Maisons des Entrepreneurs sur tout le territoire français. BNP Paribas regroupe ainsi en un lieu unique l'ensemble de ses forces commerciales dédiées aux entrepreneurs et aux PME. Les dirigeants d'entreprises pourront ainsi gérer l'ensemble de leurs besoins bancaires professionnels et personnels dans un même lieu.



FRANCE INITIATIVE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 mai 2010

LE PRIX FRANCE INITIATIVE RECOMPENSE UNE CREATRICE D'ENTREPRISE DE NETTOYAGE ECOLOGIQUE A LA COURNEUVE

Le 4 mai, au Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, en présence de la ministre Christine Lagarde, la remise des prix du concours Entreprendre Villes et Quartiers, présidé par Yves Jégo, a mis à l'honneur une créatrice, lauréate du prix France Initiative, qui a créé une entreprise qui conjugue nettoyage et développement durable.

Le concours Entreprendre Ville et Quartiers (EVEQ), doté de 5 000 euros par prix, encourage les initiatives de créations d'activités dans les quartiers classés Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Dans ce cadre, France Initiative, partenaire du concours, a choisi, pour la quatrième fois, de récompenser une créatrice d'entreprise. **Ndella Diakhate, créatrice en 2009 à la Courneuve de Nett'Bio, a reçu le prix France Initiative des mains de Bernard Brunhes, son président.**

Seul lauréat à avoir fait l'unanimité du jury, Ndella Diakhate, française née au Sénégal, a créé **Nett'Bio, entreprise innovante de nettoyage 100% écologique au service des entreprises.** Nett'Bio utilise exclusivement des produits d'entretien éco labellisés, recourt à une forte mécanisation et à des techniques de nettoyage à faible consommation d'eau et de produits d'entretien.

Pour démarrer son activité, elle a bénéficié de 10 000 euros de prêts à taux zéro - 4 000 euros de prêt d'honneur de **Plaine Initiatives** et 6 000 euros de prêt Nacre (dispositif Etat-Caisse des Dépôts destiné aux créateurs-chômeurs) qui lui ont permis de bénéficier ensuite de financements bancaires complémentaires. Plaine Initiatives est basée à Saint-Denis (93) et présidée par Edouard de PengUILly, également président d'Île-de-France Initiative. Très active sur l'est de la Seine-Saint-Denis, en particulier sur le secteur de l'arrondissement de Saint-Denis, Plaine Initiatives mène une politique d'encouragement à la création d'entreprises dans les quartiers sensibles de son territoire. En 2009, elle a aidé 24 créations ou reprises d'entreprises sur l'ensemble de son territoire d'intervention.

« Ce prix est une fierté personnelle et une opportunité pour mon entreprise de développer un réseau en Île-de-France en nouant de nouveaux partenariats. Etre lauréate est aussi une reconnaissance du travail fourni depuis un an », confie Ndella Diakhate.

Son implantation à la Courneuve (ZUS) lui permet d'employer prioritairement des personnes éloignées durablement de l'emploi et issues des quartiers du territoire de Plaine Commune tout en favorisant la proximité avec ses futurs clients. *« En créant mon propre emploi, j'ai pu en créer d'autres. Nett'Bio emploie aujourd'hui six personnes »,* explique-t-elle. Ndella Diakhate compte embaucher deux nouveaux salariés en 2010 pour répondre à l'accroissement de l'activité de Nett'Bio.

10

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr

Deux autres lauréats du concours EVEQ sont également issus de plateformes :

- Mohamed Oudghiri pour Air et Eau Mise au Point, entreprise de service aux entreprises de génie climatique, aidé à la création par Plaine Initiatives, reçoit le prix BNP ;
- Rami Khada pour ASM ambulances, entreprise de transport ambulancier pour les particuliers et les hôpitaux, aidé par Rhône-Développement Initiative, est récompensé par le prix ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

Le jury du concours est composé des partenaires de l'association EVEQ, qui mènent une politique en faveur du développement économique dans les quartiers classés politique de la ville.

Présent dans les quartiers, France Initiative y mène une politique active en faveur de l'entrepreneuriat ; en 2009, les plateformes France Initiative ont accompagné près de 400 créateurs d'entreprises dans les quartiers classés politique de la ville.

*N°1 du microcrédit professionnel en France, France Initiative est le **premier réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.***

*Ses 245 plateformes partagent un mode d'intervention commun qui repose sur le **renforcement des fonds propres** des créateurs d'entreprises : c'est la raison d'être du prêt d'honneur, à taux zéro et sans garanties exigées.*

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès du créateur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont. Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

*Les plateformes France Initiative réunies dans un **mouvement national** partagent une **Charte qualité**, concrétisée dans une norme NF X 50-771 qui décrit leur référentiel métier et des **valeurs communes**, transcrites dans une Charte éthique.*